



# la validation des acquis de l'expérience (VAE)

# VAE

La V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience) a été initialement développée en 2002 pour permettre à toute personne de transformer son expérience professionnelle en diplôme. Cette démarche répond aux intérêts et aux enjeux des salariés comme de l'entreprise

## Pour le bénéficiaire

- Une valorisation de ses savoir-faire
- Une démarche permettant une progression professionnelle
- Un moyen de valider un diplôme
- Une reconnaissance de son parcours professionnel

## Moyens et méthodes pédagogiques

- Un outil pour la gestion des emplois et des compétences
- Une démarche pour la création de fiches de poste
- Un moyen d'aider les salariés à progresser dans l'entreprise
- Un moyen de développer la motivation des salariés

## Démarche

Voir le schéma au dos de cette fiche.

## Durée

Durée moyenne d'un parcours de validation : 8 mois

## Financement

### Demandeurs d'emploi

- Chèque Validation (financement Conseil Régional)

### Salariés

- Fonds d'Assurance Formation (F.A.F.)
- Financement entreprise

**Une seule condition :**  
justifier d'une expérience d'au moins 3 ans en lien avec le diplôme demandé



## Itinéraire d'une VAE

1

### Choix du diplôme

Détermination avec le candidat à la VAE du diplôme le mieux adapté aux compétences acquises

2

### Demande de recevabilité



Livret 1

dossier administratif

3

### Elaboration du dossier VAE



Livret 2

Accompagnement (de 10 à 12 heures) à la rédaction du dossier : définition et description du contenu des activités réalisées en vue du diplôme et préparation à l'entretien avec le jury de validation. Cet accompagnement se réalise sous forme d'entretiens pour l'obtention des diplômes de niveau CAP au BTS.

4

### Examen du dossier par le jury

(Entretien éventuel)

5

### Résultat

Validation totale ou partielle du diplôme



Nos sites :

- > Brest, T 02 98 80 41 51 [greta.agbrest@ac-rennes.fr](mailto:greta.agbrest@ac-rennes.fr)
- > Carhaix, T 02 98 93 75 77 [greta.agcarhaix@ac-rennes.fr](mailto:greta.agcarhaix@ac-rennes.fr)
- > Morlaix, T 02 98 88 60 87 [greta.agmorlaix@ac-rennes.fr](mailto:greta.agmorlaix@ac-rennes.fr)
- > Quimper, T 02 98 90 15 18 [greta.agquimper@ac-rennes.fr](mailto:greta.agquimper@ac-rennes.fr)